



FLASH INFO

APPEL A MANIFESTATION POUR LA DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX EN ZONE DÉTENDUE

Le Plan d'Investissement Volontaire (PIV) d'Action Logement a prévu une mesure de soutien pour la « démolition de logements sociaux en zone détendue ». Cette mesure dont l'enveloppe financière s'élève à 250 M€ a pour objectif de répondre aux besoins des organismes HLM en matière de financement de la démolition.

Les périmètres d'intervention de cette subvention cumulable avec les financements du FNAP concernent les zones B2 et C et les villes labellisées « Action Cœur de Ville ». Le dispositif prévoit d'accompagner la démolition de 30 000 logements et la production d'une offre nouvelle à hauteur de 10 000 logements.

Ce premier Appel à Manifestation d'Intérêt dont la date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 septembre 2019** est ouvert aux organismes HLM, pour la mobilisation d'une première tranche de financement.

Nous vous invitons à consulter le cahier de charges de l'AMI sur ce lien <http://ami-piv-demol.actionlogement.fr/>